

Paris, le jeudi 30 novembre 2017

## **Les jeunes et futurs médecins agacés des propositions de la Cour des Comptes !**

Ce 29 novembre 2017, la Cour des Comptes a rendu son **rapport sur l'avenir de l'Assurance Maladie**. Les Sages relancent les polémiques sur la médecine libérale en préconisant un chantage au conventionnement sur l'installation et l'extension des horaires d'ouverture des cabinets libéraux pour assurer les soins d'urgence.

La **remise en question répétée de la liberté d'installation** détourne de la problématique urgente et rationnelle du coût de la santé. Les mesures coercitives sont inefficaces voire dangereuses pour le maintien d'une médecine libérale offrant un égal accès aux soins à tous les patients.

À l'heure où le système s'interroge, il n'est pas sain qu'une Haute Institution de la République nie la réalité et les difficultés du terrain. Demander à des praticiens libéraux déjà en tension, d'ouvrir leur cabinet pour assurer un service d'accueil des urgences le soir est une marque d'irrespect envers les professionnels.

Ce type de propositions met une nouvelle fois **à mal l'attractivité de la médecine de proximité et n'encourage pas l'installation**. Les acteurs de terrain sont conscients de leur responsabilité et savent s'organiser. Les exemples sont nombreux.

Saigner les soignants ne peut être la réponse des organismes comptables. Les difficultés des acteurs de la santé, du burn-out au suicide doivent être prises en compte dans notre réflexion. La santé ne doit plus être considérée comme une dépense de marché mais comme un investissement.

Le travail de prévention, la diversification des modes de rémunération, le développement de l'interprofessionnalité ainsi que de l'outil numérique et de la télémédecine sont des axes pertinents et pragmatiques, soutenus par les jeunes et futurs médecins.

**L'ANEMF<sup>1</sup>, l'ISNAR-IMG<sup>2</sup>, l'ISNCCA<sup>3</sup>, l'ISNI<sup>4</sup> et ReAGJIR<sup>5</sup> tiennent à rappeler leur plein engagement de travail avec le ministère, les différentes institutions de santé, les élus et les syndicats de nos confrères pour multiplier les initiatives ambitieuses et améliorer l'organisation territoriale de notre offre de soins.**

### **Contacts presse :**

**Samuel VALERO** – Vice-président chargé des Perspectives Professionnelles de l'ANEMF - [samuel.valero@anemf.org](mailto:samuel.valero@anemf.org) / 06.74.83.85.16

**Maxence PITHON** – Président de l'ISNAR-IMG – [president@isnar-img.com](mailto:president@isnar-img.com) / 06.73.07.53.01

**Laurent GILARDIN** – Président de l'ISNCCA – [president@isncca.org](mailto:president@isncca.org) / 01.45.87.85.43

**Jean-Baptiste BONNET** – Président de l'ISNI – [president@isni.fr](mailto:president@isni.fr) / 06.59.50.46.61

**Dr Sophie AUGROS** – Présidente de ReAGJIR – [president@reagjir.com](mailto:president@reagjir.com) / 06.42.18.40.14

<sup>1</sup> ANEMF : Association Nationale des Etudiants en Médecine de France

<sup>2</sup> ISNAR-IMG : InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale

<sup>3</sup> ISNCCA : Inter Syndicat National des Chefs de Clinique et Assistants

<sup>4</sup> ISNI : InterSyndicale Nationale des Internes

<sup>5</sup> ReAGJIR : Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants